

ÉDUCATION INCLUSIVE

Garantir à chaque enfant DI-TSA une scolarisation à temps plein, continue et adaptée, de la petite enfance à l'âge adulte.

Petite enfance

Services de garde (SGEE)

Parcours scolaire

École et soutien spécialisé

Vie adulte

Transition (TÉVA)

CONSTAT GÉNÉRAL

Une recherche menée par la TISGM et le CRSA confirme l'ampleur des obstacles vécus par les enfants DI-TSA et leurs familles dans leur intégration. Entre autres, les places en services de garde éducatifs (SGEE) sont limitées, il existe des contraintes physiques et matérielles dans les milieux, l'accompagnement des enfants ne répond pas aux besoins et l'importance des transitions n'est pas reconnue.

1 SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Le manque de places et de soutien adapté en SGEE freine dès la petite enfance l'intégration des enfants DI-TSA, une porte d'entrée déterminante pour la suite du parcours.

NOTRE DEMANDE

Améliorer l'intégration des enfants à besoins particuliers en services de garde, notamment grâce à un financement adéquat des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES) en garderie.

2 ÉCOLE ET SOUTIEN SPÉCIALISÉ

Au Québec, les bris de services touchent de plein fouet les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Le manque de personnel pousse souvent les centres de services scolaires (CSS) à réduire le temps de classe ou à demander aux parents de garder leur enfant à la maison.

NOTRE DEMANDE

Embaucher des TES et former adéquatement le personnel scolaire pour mettre fin aux ruptures de services (réduction du temps de classe ou renvoi à la maison) et éviter les refus scolaires.

3 TRANSITION VERS LA VIE ADULTE (TÉVA)

La démarche TÉVA prépare la transition des élèves ayant des besoins particuliers vers la vie adulte, mais son application demeure inégale et repose excessivement sur le personnel enseignant, alors qu'elle devrait mobiliser les milieux éducatif, de santé et services sociaux et communautaire, en gardant les besoins et intérêts du jeune au cœur du processus.

NOTRE DEMANDE

Harmoniser les pratiques et les programmes TÉVA, pour éviter le « fossé des 21 ans », ce moment charnière où plusieurs jeunes perdent l'accès aux services faute de continuité entre le réseau scolaire et le réseau adulte.